

« LA RONDE CHABRILLANAISE – SOUVENIR ALAIN CHARRIER »

REGLEMENT - 07 AOUT 2022. (33° édition)

La course pédestre « Ronde Chabrillanaise – Souvenir Alain Charrier », est organisée sur le territoire de la commune de Chabrillan, le dimanche 07 Aout 2022, dans le cadre de la vogue du village. Elle est inscrite au calendrier des courses hors stade du Comité d'Athlétisme Drome-Ardèche et de la FFA.

Organisation :

Cette course est organisée par l'Association des Jeunes de Chabrillan, et la responsabilité technique est assurée par Monsieur Pierre GILOUIN. 723, chemin de Paygranet. Le Village. 26400 CHABRILLAN. Tel. 06 42 18 89 74 Courriel : pierrotgilouin@orange.fr

Le départ et l'arrivée ont lieu au village de Chabrillan. Tout litige sera arbitré par le responsable de l'organisation.

Toutes les dispositions réglementaires seront prises afin d'assurer le bon déroulement de cette épreuve dans les conditions optimum quant à la sécurité des concurrents et le respect de l'esprit sportif.

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, auprès de la MAIF, contrat n° 1167012 M. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Vestiaires (bungalows avec douche) au stade de foot.

Trois points d'eau sur les parcours. Parkings fléchés, non surveillés, à proximité du départ. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, vandalisme, détérioration, accident, subis pendant la durée de la manifestation.

Les participants à cette manifestation acceptent que les photos, vidéos, prises de vues, réalisées dans le cadre de leur participation, puissent être publiées et diffusées sous toutes les formes de communication sans avoir droit à une compensation.

Informations : sur le site de la mairie : chabrillan.fr rubrique : association/course pédestre.

Horaires :

7 h 45 : ouverture du secrétariat pour inscriptions des 7 et 12 km et des benjamin/minimes

9 heures : départ des courses adultes (Cadets à Masters inclus) 7 km et 12 km.

9 heures : inscription des petits.

9 h 45 heures : départ des benjamins/minimes (2007 à 2010) : 2,700 km

10 h 15 : départ de la course d'initiation des petits

11 heures : proclamation des résultats et remise des récompenses.

Certificat médical et licence : Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte, ne sont pas acceptées).

- Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

Fédération des clubs de la défense (FCD)
Fédération française du sport adapté (FFSA)
Fédération française handisport (FFH)
Fédération sportive de la police nationale (FSPN)
Fédération sportive des ASPTT
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)
Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

- Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de **l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an**, à la date de la compétition, ou de sa photocopie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Dossards : ils devront être intégralement visibles, sur l'avant du maillot, pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification.

Inscriptions : **Sur Lesportif.com** à compter du 1^o Juin 2022. Date de clôture : 04 Aout au soir.

Inscription possible le dimanche matin à partir de 7 h 45.

Les droits d'inscription sont ainsi fixés :

Course des jeunes 2,700 km (benjamins et minimes) = gratuit.

12 km = inscription Lesportif.com = 11,80 € Inscription le dimanche matin = 12 €

7 km = Inscription Lesportif.com = 6,80 € Inscription le dimanche matin = 7 €

Aucune inscription ne sera acceptée par e-mails ou S.M.S.

Inscription des mineurs (2005 à 2010) : signature obligatoire des parents.

Attestation parentale complétée et signée, après avoir préalablement fait remplir le questionnaire de santé à son enfant

Récompenses pour les 7 et 12 km : aux 3 premiers du scratch de chacune des 2 courses, aux 3 premières féminines et au premier H/F de chaque catégorie (les catégories étant regroupées comme suit : Cadet/Junior – Espoir/Senior – Master0/Master 1 – Master 2/Master 3 – Master 4 / Master 5 – Master 6 /Master 7 – Master 8/Master 9) ; il n'y aura pas de cumul. Tee-shirts à tous les participants.

Fait à Chabrillan le 20 Avril 2022.